

EXTÉRIEUR.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

New-Yorck, le 12 novembre.

Le congrès s'est occupé uniquement, depuis sa rentrée, des mesures qui ont été provoquées par le président des États-Unis, dans son message d'ouverture. Diverses motions faites sur plusieurs de ces objets, notamment celles qui regardent la défense du pays, et les outrages exercés par les flottes anglaises contre notre marine, ont été renvoyées à deux commissions, pour être prises de suite en considération. Ces commissions sont autorisées à faire leurs rapports au congrès, de la manière qu'elles jugeront la plus convenable, quant à la forme, c'est-à-dire, publiquement ou en comités secrets. On remarque que les membres qui ont fait ces premières motions, et ceux qui composent les comités auxquels on les a renvoyés, sont connus par des principes très-opposés à l'esprit de domination de l'Angleterre.

Au surplus, on croit que le congrès ne proposera aucune mesure décisive à l'égard de la Grande-Bretagne, jusqu'à ce que le gouvernement ait reçu de notre ministre près la cour de Londres, des dépêches qu'il attend de jour en jour, et qui doivent fixer toutes les irrésolutions.

M. Erskine, ministre d'Angleterre près le gouvernement des États-Unis, vient d'arriver à Washington. Il paraît que les premières délibérations du congrès lui ont donné l'éveil.

Le colonel Burr est, dans ce moment, à Baltimore, aussi tranquille que si son procès était terminé à sa satisfaction.

Le capitaine Johnson qui a quitté l'île de Saint-Thomas, le 10 octobre, rapporte que, le jour de son départ, le canon d'alarme a été tiré par les batteries danoises, et que tous les matelots qu'on a pu trouver à bord des navires danois, ont été mis en réquisition pour être employés aux batteries de la côte. Les Anglais se disposaient à attaquer l'île. Ils n'avaient alors devant Saint-Thomas, qu'une frégate et un brick de guerre. Mais les jours précédents, on avait vu cinq de leurs vaisseaux tourner l'île d'une manière qui paraissait suspecte. (Gazette de France.)

ALLEMAGNE.

Vienne, le 16 décembre.

Les dernières représentations adressées par les États de Hongrie à l'Empereur, pour obtenir que les séances de la diète fussent prolongées, sont restées sans succès. S. M. a fait connaître aux États qu'elle ne se départirait point des résolutions qu'elle avait prises, et qu'elle regardait comme étant de son devoir de veiller au bien-être général de tout l'Empire, qui exigeait que les diètes ne devinssent point, par leur durée, trop onéreuses pour les contribuables.

C'est le 11 de ce mois que l'Empereur est arrivé à Bude avec MM. de Stadion et de Wrbna; il y avait été précédé par le comte d'Erdody, grand-chancelier du royaume, par deux conseillers auliques, par l'archiduc Ferdinand-Charles, administrateur de l'évêché de Wartsen, et par un fort détachement de la garde noble de Hongrie. La clôture de la diète a dû avoir lieu hier; les comités resteront encore assemblés pendant quelques jours. On croit que S. M. sera de retour ici dans trois ou quatre jours.

Le ci-devant ministre de l'électeur de Hesse-Cassel près notre cour, M. de Gunderrode, n'a pas encore obtenu ses lettres de rappel. Mais l'Empereur a ordonné de ne plus entretenir avec lui des communications officielles; S. M. ne pouvant plus conserver de rapports diplomatiques avec cette branche de la maison de Hesse, depuis qu'elle a reconnu le roi de Westphalie.

Le baron de Schladen, nommé en dernier lieu ministre de Prusse en Russie, est encore dans cette capitale; mais il ne tardera pas à partir pour Pétersbourg, afin d'y remplacer le comte de Lehndorff. (Publiciste.)

Brême, le 11 décembre.

La ville de Brême vient d'adopter le Code Napoléon; il est pour elle un véritable bienfait, en ce qu'il fait disparaître les nombreux abus qui déshonoraient la justice dans l'ancien ordre de choses, et dont l'impulsion d'une puissance étrangère pouvait seule nous délivrer.

— Les corsaires danois et norvégiens inondent maintenant la Mer-Baltique, et font beaucoup de prises sur les Anglais. (Journal de l'Europe.)

BAVIÈRE.

Munich, le 18 décembre.

La dernière ordonnance royale qui a paru depuis très-peu de temps, porte: que les devoirs des professeurs et instituteurs étant incompatibles avec ceux de la milice bourgeoise, S. M. a déclaré exempts du service de simple milicien les professeurs et instituteurs dans toute l'étendue de ses États; mais avec cette restriction qu'ils pourront être employés dans lesdites gardes bourgeoises, comme fourriers ou quartiers-mâtres. (Journal d'Augsbourg.)

GRAND-DUCHÉ DE BERG.

Dusseldorf, le 25 décembre.

Le 22 de ce mois, vers 3 heures du matin, on a ressenti en cette ville et dans les environs deux secousses de tremblement de terre qui se succédèrent rapidement, et qui étaient précédées d'un bruit semblable à celui occasionné par un grand nombre de voitures roulant sur le pavé. Quoiqu'il n'en soit résulté aucun dégât, la commotion était cependant assez forte pour effrayer les personnes qui se trouvaient éveillées. On n'a plus rien senti du tout. Au reste le tems était calme et nébuleux; la baromètre n'avait éprouvé aucun changement marquant, ni dans la soirée du 21, ni après les secousses. (Courier de l'Europe.)

ROYAUME DE NAPLES.

Naples, le 12 décembre.

Un décret nouvellement rendu par S. M. ordonne le dessèchement des marais de Castel-Volturno, près de Capoue, afin qu'ils puissent rentrer dans le domaine de l'agriculture. En conséquence, une compagnie d'entrepreneurs sera chargée de cette utile opération, et la moitié des terres desséchées lui seront adjugées en dédommagement des frais qu'elle aura faits, sans préjudice des droits qui appartiennent à la commune de Castel-Volturno. (Courier d'Italie.)

INTÉRIEUR.

Paris, le 31 décembre.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Instruction adressée à MM. les préfets et aux chambres de commerce, par le ministre de l'intérieur, sur l'exécution de l'article 37 du Code du commerce, relatif aux Sociétés anonymes.

EXTRAIT DU CODE DE COMMERCE.

TITRE III SECTION 1^{re}.

« Art. XXIX. La Société anonyme n'existe point sous un nom social: elle n'est désignée par le nom d'aucun des associés.

« XXX. Elle est qualifiée par la désignation de l'objet de son entreprise.

« XXXI. Elle est administrée par des mandataires à tems, révocables, associés ou non associés, salariés ou gratuits.

« XXXII. Les administrateurs ne sont responsables que de l'exécution du mandat qu'ils ont reçu.

« Ils ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle ni solidaire, relativement aux engagements de la Société.

« XXXIII. Les associés ne sont passibles que de la perte du montant de leur intérêt dans la Société.

« XXXIV. Le capital de la Société anonyme se divise en actions et même en coupons d'action d'une valeur égale.

« XXXV. L'action peut être établie sous la forme d'un titre au porteur.

« Dans ce cas, la cession s'opère par la tradition du titre.

« XXXVI. La propriété des actions peut être établie par une inscription sur les registres de la Société.

« Dans ce cas, la cession s'opère par une déclaration de transfert inscrite sur les registres de la Société, et signée de celui qui fait le transport, ou d'un fondé de pouvoir.

« XXXVII. La Société anonyme ne peut exister qu'avec l'autorisation du Gouvernement, et avec son approbation qui doit être donnée dans la forme prescrite pour les réglemens d'administration publique.

Règlement relatif à l'exécution de l'art. XXXVII.

Art. 1^{er}. Les individus qui voudront former une Société anonyme, seront tenus de se conformer au Code de commerce; et pour obtenir l'autorisation du Gouvernement, ils adresseront au préfet de leur département, et à Paris, au Conseiller-d'état préfet de police, une pétition signée de ceux qui veulent former la Société.

II. La pétition contiendra la désignation de l'affaire ou des affaires que la Société veut entreprendre, le tems de sa durée, le domicile des pétitionnaires, le montant du capital que la Société devra posséder, la manière dont ils entendent former ce capital, soit par souscriptions simples ou par actions, les délais dans lesquels le capital devra être réalisé, le domicile choisi où sera placée l'administration, le mode d'administration, et enfin l'acte ou les actes d'association passés entre les intéressés.

III. Si les souscripteurs de la pétition ne comptent pas eux seuls la Société qui doit être formée, s'ils déclarent avoir l'intention de la compléter lorsque seulement ils auront reçu l'approbation du Gouvernement, ils devront dans ce cas, composer au moins le quart en somme du capital, et s'obliger de payer leur contingent aussitôt après l'autorisation donnée.

IV. Les préfets des départemens, et le préfet de police à Paris, feront, sur la pétition à eux adressée, toutes les informations nécessaires pour vérifier les qualités et la moralité, soit des auteurs du projet, soit des pétitionnaires, ils donneront leur avis sur l'utilité de l'affaire, sur la probabilité du succès qu'elle pourra obtenir; ils déclareront si l'entreprise ne paraît point contraire aux mœurs, à la bonne foi du commerce et au bon ordre des affaires en général; ils feront des recherches sur les facultés des pétitionnaires, de manière à s'assurer qu'ils sont en état de réaliser la mise pour laquelle ils entendent s'intéresser.

Les pièces et l'avis du préfet seront adressés au ministre.

V. Le ministre, après avoir examiné la proposition, la soumettra à Sa Majesté en son Conseil-d'Etat, qui statuera sur son admission ou son rejet.

VI. Il ne pourra être rien changé aux bases et au but de la Société anonyme, après l'approbation reçue, sans avoir obtenu, dans les formes prescrites par la présente Instruction, une nouvelle autorisation du Gouvernement, et ce, à peine de l'interdiction de la Société.

VII. Les Sociétés anonymes actuellement existantes, seront tenues, à peine d'interdiction, de demander l'autorisation du Gouvernement, dans les mêmes formes prescrites par la présente Instruction; et ce, dans le délai de six mois, à compter du 1^{er} janvier 1808.

Le ministre de l'intérieur, CRETET.

Pour minute à délivrer et certifier expédition conforme par le secrétaire-général,

Signé, CRETET.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire-général du ministère, J. M. DEGERANDO.

Pour copie conforme,

Le secrétaire-général de la Préfecture de police, membre de la Légion d'honneur, Signé, PUIS.

Le Conseiller-d'état à vie, chargé du 3^e arrondissement de la police générale de l'Empire, préfet de police, et l'un des commandans de la Légion d'honneur;

Vu les articles 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 du Code de commerce;

Vu le règlement de S. Exc. le ministre de l'intérieur, du 23 décembre présent mois, concernant les Sociétés anonymes, ordonne ce qui suit:



Art. 1^{er}. Les articles 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 du Code de commerce, et le règlement de S. Exc. le ministre de l'intérieur, du 23 décembre présent mois, concernant les Sociétés anonymes, seront imprimés, publiés et affichés, avec la présente ordonnance, dans le ressort de la préfecture de police.

II. Les sous-préfets des arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis, les maires des communes rurales, les commissaires de police à Paris, l'inspecteur-général du 3^e arrondissement de la police générale de l'Empire, les officiers de paix et les préposés de la préfecture de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en surveiller l'exécution et d'en rendre compte.

III. Les contraventions seront constatées par des procès-verbaux qui seront adressés au préfet de police.

IV. Il sera pris envers les contrevenans telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer contre eux pardevant les tribunaux, conformément à la loi.

Le Conseiller-d'état à vie, préfet de police,
signé, DUBOIS.

Par le Conseiller-d'état, préfet,
Le secrétaire-général, membre de la Légion
d'honneur, signé, PUIS.

SCIENCES

ANALYTIQUES ET MATHÉMATIQUES.

Théorie des courbes du second degré, précédée des principes fondamentaux de la géométrie analytique, à l'usage des aspirans à l'École polytechnique; par J. L. Boucharlat, ancien élève de cette École et professeur de mathématiques (1).

Avant de rendre un compte sommaire de l'ouvrage élémentaire de M. Boucharlat, sur la théorie des courbes du second degré, il est à propos de rappeler ce qui avait été fait avant lui, et ce qu'il nous semble que les auteurs qui ont traité le même sujet, auraient dû constater d'une manière plus exacte qu'ils ne l'ont fait.

Nous ne remonterons pas à Euclide ni à Archimède, qui n'employaient pas l'algèbre, c'est-à-dire qui n'assignaient pas aux lettres ou caractères alphabétiques dont ils firent usage, les fonctions analytiques auxquelles nous les appliquons depuis quelques siècles seulement, pour simplifier le calcul en substituant aux chiffres des valeurs arbitraires et indéterminées. Le célèbre Descartes fit un des premiers, de l'analyse indéterminée, une nouvelle branche de la géométrie. Douze pages environ, qu'on peut lire dans l'édition de son ouvrage, exécuté à Paris en 1705, suffirent à l'exposition de sa méthode et à la série des équations dont il offrait le modèle. Tout ce qu'on a fait depuis n'est qu'une suite ou un développement de ce premier travail. Citons nos géomètres français.

En 1687, Ozanam construisit les équations du premier et du second degré tant déterminées qu'indéterminées; et le marquis de l'Hôpital consacra les derniers livres de son *Traité analytique des sections coniques* à ce qu'on appelle communément *lieux géométriques*. Ces deux auteurs partant de l'équation particulière d'une courbe conique, transformèrent cette équation de manière à obtenir par elle, et sans changer la courbe, l'équation complète du second degré. Puis répétant ce procédé autant de fois, 1^o qu'il y a de sections coniques; 2^o autant de fois encore qu'il peut y avoir changement dans l'équation de chaque section, ils arrivèrent à cette conclusion: que toutes les sections coniques sont représentées par l'équation complète du second degré à deux inconnues. Guynée traitant de l'*Application de l'algèbre à la géométrie* (Paris 1723), et le père Rayneau, dans son *Analyse démontrée*, ont suivi la même marche que les deux géomètres précédents.

D'Alembert trouvant peu analytique le traité des sections coniques par l'Hôpital, a tracé dans l'*Encyclopédie*, un meilleur plan d'analyse. Il prend l'équation complète du second degré, d'où, à l'aide de quelques transformations, il déduit facilement les équations particulières des courbes. Il termine par ces mots remarquables: « C'est ainsi qu'on pourrait parvenir à donner un traité de sections coniques vraiment analytique, c'est-à-dire, où les propriétés de ces courbes seraient déduites immédiatement de leur équation générale. » Son procédé est reproduit dans les éléments de Bezout et de Marie. Delahyre l'avait employé dès 1679, mais d'une manière moins analytique et moins générale.

(1) Un vol. in-8^o d'environ 300 pages, petit texte, avec planches et figures.

Prix, 4 fr., et 5 fr., franc de port.

A Paris, chez l'auteur, rue du Sabot, n^o 11, faubourg Saint-Germain; Calixte Vallant, libraire, quai des Augustins, n^o 49; Courcier, libraire, même quai, n^o 57. — 1807.

Un ingénieur des ponts et chaussées, M. de Chezy, profitant de l'idée de d'Alembert, reprend la méthode de solution, ainsi que la suite des calculs, et toute la série des raisonnemens de Descartes; et avec ce dernier il résout l'équation complète du second degré à deux inconnues, en complétant le carré comme pour l'équation déterminée; ce mode de procéder est le fil d'Ariane qui dirige le calculateur, et lui montre les courbes sous les rapports les plus multipliés en lui épargnant les tours et détours qu'il aurait faits par toute autre voie. Enfin le même ingénieur renouvelle cette conclusion de Descartes; que l'équation du second degré à deux indéterminées, représente toutes les sections coniques, et ne représente qu'elles; qu'ainsi les sections coniques sont les seules lignes du second degré. Cette méthode a été publiée, en 1794, par M. Prony, membre de l'Institut.

M. Monge ayant, de son côté, appliqué une semblable méthode à l'équation du premier degré ou de la ligne droite, la route a été entièrement aplaniée, et tous ceux qui ont parlé depuis des équations du premier et du second degré géométriquement résolues, ont constamment suivi la même marche. De ce nombre, sont 1^o Lacroix, 2^o Lefrançais, qui, au sortir de l'École polytechnique, a donné sous son nom la méthode de Lacroix, en remplaçant la notation de celui-ci en lettres algébriques, par des expressions trigonométriques de *sinus* et de *cosinus*; 3^o Biot, dont la marche rapide et la manière inusitée de considérer la section du cône par un plan, rendent l'ouvrage trop difficile pour des commençans. 4^o Enfin Boucharlat, dont l'ouvrage paraît en ce moment.

Parmi nos auteurs français, nous osons oublier de citer M. Cousin, qui, en tête de son *Traité du Calcul différentiel et intégral* (Paris, an 4 — 1796), a placé un *Abrégé des constructions géométriques* sous des formules beaucoup plus générales que celles des autres auteurs avant lui, et qui, à l'exemple d'Euler, emploie partout pour coefficients constans, des expressions trigonométriques.

D'après l'histoire que nous venons de faire des procédés employés jusqu'ici pour l'analyse dont traite aujourd'hui M. Boucharlat, il suffit de renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient rapprocher sa théorie des courbes, des théories connues avant la sienne, aux titres suivans ou autres analogues de son ouvrage; ceux, par exemple, de *la Construction des équations complètes du second degré à une inconnue*; *Recherche du lieu de l'équation du premier degré à deux indéterminées*; *Discussion de l'équation générale des courbes du second degré*; *de la Transformation des coordonnées en général, et en particulier des coordonnées de l'ellipse, de l'hyperbole et de la parabole*; *Formules pour construire les courbes à centre du deuxième degré, au moyen de leurs équations*.

L'objet principal étant l'exposition de la théorie des courbes du second degré, il est naturel que cette exposition fasse la majeure partie de l'ouvrage. Mais comme les équations de la ligne droite, autrement du premier degré, doivent précéder ce grand travail, il a fallu que l'auteur ait consacré à ces équations les quatre-vingt premières pages de son livre, où se trouvent en effet les détails relatifs aux sections coniques, détails qu'à cause de leur étendue, on sépare aujourd'hui de la théorie, plus vaste encore, des courbes du second degré pour la même raison qu'on traite séparément diverses branches de l'art de guérir et d'autres sciences dont les faits se multiplient chaque jour.

Passons maintenant à l'examen de quelques points de sa *Théorie*, en suivant non l'ordre des pages, mais celui des chiffres, indicateurs usités dans les ouvrages de ce genre. Au n^o 14 et suivans; l'auteur, cherchant à donner la définition du signe négatif comparé au positif, s'enveloppe inouïement dans des raisonnemens obscurs et même faux, tandis qu'il pouvait dire simplement avec Biot, « qu'un sens étant dit positif, tout sens contraire ou autre est négatif. »

Peut-être aussi regne-t-il quelque obscurité dans sa manière de démontrer, que le système général de tous les points déterminés au moyen de l'équation $y = 2x \times 1$, en donnant successivement à x toutes les valeurs possibles, est une ligne continue; car l'application de ses preuves à l'équation $y = 2x^2 - a^2$ conduirait à cette conclusion, que la ligne représentée par cette dernière équation est continue, ou qu'à toute valeur donnée à x , répond un point de la courbe; ce qui serait faux. (75)

Cet auteur est à-la-fois plus juste et plus heureux, lorsqu'il trouve (80) sans fonction trigonométrique l'équation $y = ax$ de la droite qui passe par le point d'origine, et cette méthode fait bien comprendre aux élèves que le rapport des deux lignes connues qui sert de coefficient à x , est le rapport trigonométrique du rayon, à la tangente de l'angle fait par la ligne droite sur l'axe des abscisses. Les problèmes établis sous les nombres de 114 — 125 sont tous clairs, instructifs et

bien choisis. En général, tout ce que M. Boucharlat a écrit sur la ligne droite, est beaucoup mieux exposé et développé que ce qu'on lit dans les livres élémentaires, et peut être donné aux élèves studieux comme un modèle de travail et de discussion analytique.

Rien n'est plus juste et mieux énoncé que les opérations par lesquelles il conduit ses lecteurs à reconnaître quelles courbes sont représentées par l'équation générale indéterminée du second degré (Voyez 133 — 142.) L'abbé de Gua, dans son *Usage de l'Analyse*, etc., pag. 342, traite dans le même sens la transformation des axes; d'Alembert, dans l'*Encyclopédie*, expose aussi des formules assez semblables; mais on ne trouve point ailleurs que dans l'ouvrage de Boucharlat une suite de propositions aussi bien liées sur ces matières, et une marche aussi lumineuse et aussi géométrique que la sienne. Nous croyons donc que, pour ceux qui veulent étudier pour savoir, le traité de M. Boucharlat, sous le titre de *Théorie des Courbes du second degré*, est de beaucoup préférable à ceux qui l'ont précédé. C'est un excellent cahier de leçons recueillies d'abord par un élève attentif et laborieux, et mises en ordre depuis par cet élève devenu maître.

On est forcé de regretter que l'exécution typographique d'un ouvrage aussi élémentaire soit mesquine sous le rapport du choix du papier et des caractères. Heureusement l'impression en est très-correcte; l'*errata* indique six fautes, et une lecture attentive nous a convaincus qu'il n'en existait pas deux autres.

Nous terminerons cet extrait par une réflexion applicable à tous les ouvrages du genre dont il s'agit. Tous ne font qu'effleurer les bases de la théorie des courbes du second degré, connues sous le nom de sections coniques. Les auteurs de ces Traités ressemblent en cela aux poètes dont les vers sont remplis d'allusions aux événemens, aux usages et aux hommes que leur imagination leur retracer, en sorte qu'il faut étudier l'histoire si l'on veut les entendre et les lire avec fruit. De même il faut que les élèves suivent d'abord un traité particulier de sections coniques, qu'ils s'exercent bien à connaître et à tracer les lignes considérées dans ces courbes; et lorsqu'ils auront bien présentes à l'esprit les équations qui les désignent, ils compléteront leur instruction à l'aide des traités analytiques.

Les géomètres du siècle dernier, après avoir trouvé par l'analyse la solution d'une question proposée, construisaient cette solution, et la vérifiaient par la synthèse; pourquoi dans les traités qu'on imprime aujourd'hui supprime-t-on cette troisième partie de l'opération, la seule par laquelle un jeune homme puisse voir l'enchaînement des propositions qui l'ont conduit au but? TOURLET.

POÉSIE.

L'Art d'aimer d'Ovide, traduction en vers, avec des remarques; par M. de Saint-Ange (1).

TROISIÈME EXTRAIT.

(Voyez les n^{os} 345 et 350, 11 et 16 décembre.)

L'on peut conclure, de l'analyse raisonnée qu'on a lue dans les précédens n^{os}, du plan et des ressorts du poème d'Ovide, que, sous le rapport de l'ordonnance, le poème de Bernard lui doit être préféré; c'est une composition mieux entendue et mieux suivie. Je n'en dirais pas autant sous le rapport de l'invention, l'œuvre d'Ovide étant d'un esprit plus riche et plus fécond en ressources; et Bernard restant redevable envers Ovide et de la pensée première, et des traits les plus marquans de son poème.

De toutes les versions, oubliées presque aussitôt que publiées de *L'Art d'aimer*, latin, on n'avait distingué, et cela était de toute justice, qu'une imitation en vers (car l'on ne peut dire une traduction) qui parut, sans nom d'auteur, en 1757. M. de Saint-Ange reconnaît que cette imitation n'est pas sans mérite. Il a fait plus, il l'a prouvé; car, dans une composition de moins de trois mille vers, il en a emprunté plus de quatre cents à l'auteur de cette œuvre, c'est-à-dire environ un sixième.

« On y rencontre, dit-il, des vers si heureusement rendus, qu'il est impossible de les rendre d'une autre façon, quand on veut traduire avec exactitude: dans ce cas, j'ai mieux aimé les prendre sans scrupule, que d'user mon cerveau à chercher une manière différente qui, sans doute, n'eût pas été aussi bonne. »

Cet éloge fait supposer que ces quatre cents vers (un peu plus, un peu moins), pris par M. de Saint-Ange, sont excellens: ce n'est, en effet, que dans cette hypothèse qu'il peut se justifier de son larcin. Il aura fait alors ce que faisait

A Paris, chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n^o 34. — 1807.

Molière : il aura repris son bien où il l'a trouvé ; et le lecteur lui devra des remerciemens pour tous ces traits si heureusement retirés de leur obscurité, et replacés, sous leur vrai jour, dans le travail de M. de Saint-Ange : voilà qui est bien ; mais, comme je l'ai dit, seulement dans cette hypothèse, qu'il est impossible de rendre d'une autre façon ; de trouver une manière différente qui soit meilleure. Or, j'en demande pardon à M. de Saint-Ange ; mais bien certainement ici il s'oublie et se rabaisse. Le traducteur des Métamorphoses a, d'une part, assez de son propre fonds, pour n'avoir pas besoin du fonds d'autrui ; et, de l'autre, comment n'a-t-il pas vu combien il s'appauvrisait au contraire, bien loin de s'enrichir, par ces emprunts ? Nous pourrions rapprocher ici, et ce serait très-facile, une foule de vers secs, prosaïques, ou tout au moins médiocres, que la première version a fournis à la dernière. Le lecteur, jugeant mieux du talent de M. de Saint-Ange que M. de Saint-Ange lui-même, prononcerait qu'il s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'Ovide ne peut être mieux traduit que dans les vers qu'il a bien voulu emprunter.

La nouvelle version de l'Art d'aimer porte, en plusieurs endroits, l'empreinte du talent connu du traducteur : mais, en plusieurs autres aussi, tout le caractère d'un travail précipité ; soit que l'auteur se contente trop promptement, comme nous l'avons dit, de l'œuvre des autres, soit que, exercé à manier l'instrument poétique, il se soit persuadé que l'expérience d'un long exercice donne aux dernières productions d'un poète, ce point de maturité que n'ont acquis les premières qu'aux prix de longues et pénibles veilles. Dans tous les tems, comme dans tous les cas, il n'est permis que de se hâter lentement. Or, M. de Saint-Ange n'a pas suivi, cette fois, le salutaire avis de Despréaux. Si son poème offre une moitié digne du suffrage des gens de lettres, l'autre moitié appelle leur plus sévère critique, et j'ose dire qu'ils la lui doivent par respect et pour son talent, et pour le public, et pour eux-mêmes.

Je transcris le début de M. de Saint-Ange :

Si vous ignorez l'art de plaire et de charmer,
Venez à mes leçons, j'enseigne l'art d'aimer.
L'art gouverne un vaisseau sur l'orageuse plaine ;
L'art guide un char léger qui vole dans l'arène ;
Rien, pas même le cœur, ne se règle au hasard :
Le cœur est un mystère et l'Amour a son art.
Tu fus, Automédon, un écuyer habile :
Tiphys soumit la proue au gouvernail mobile.
Moi, par Vénus instruit des secrets de sa cour
Je suis l'Automédon, le Tiphys de l'Amour.
Je connais trop l'Amour : il est fier et terrible !
Mais ce n'est qu'un enfant, et cet âge est flexible.
Chiron du jeune Achille adoucit la fierté.
Sa lyre apprivoisa ce lion indompté.
Ce destructeur d'Hector, ce terrible Eacide,
Fut d'un faible vieillard le disciple timide ;
Il eut Chiron pour maître, et j'en sers à l'amour.
Il a l'orgueil du sang qui lui donna le jour ;
Mais au joug le taureau soumet son front farouche ;
Le coursier mord le frein qui gourmande sa bouche.
Je veux te vaincre, Amour ! Blesse-moi, tu le peux ;
Attise ton flambeau, brûle-moi de tes feux ;
Plus mon cœur est brûlé, plus je sens ta blessure,
Plus tu fus mon tyran ; plus ma vengeance est sûre. »

Ce début doit être repris et refait. Et d'abord, les deux propositions, renfermées dans les deux premiers vers, n'ont aucune relation directe entre elles. On peut apprendre l'art d'aimer, et toujours ignorer celui de plaire ; ces deux arts n'étant point une conséquence nécessaire l'un de l'autre. Il fallait dire comme Ovide :

Si quis in hoc artem populo non novit amandi,
Me legat : et, lecto carmine, doctus amet.

C'est-à-dire littéralement : « Que celui qui, dans Rome, ne connaît point l'art d'aimer, lise mes vers ; instruit par eux, il aimera. »

Ensuite les 5^e et 6^e vers :

Rien, pas même le cœur ne se règle au hasard :
Le cœur est un mystère et l'amour a son art,

sont une paraphrase métaphysique de cet hémistiche simple d'Ovide, (*arte regendus amor*), en amour aussi, il faut un art.

Je pense que M. de Saint-Ange aurait pu ne pas emprunter de l'ancienne traduction ces vers secs, inélégans, impoétiques :

« Tu fus, Automédon, un écuyer habile. . . .
« Il eut Chiron pour maître, et j'en sers à l'amour. . . .
« Plus tu fus mon tyran, plus ma vengeance est sûre. . . .
J'ajouterai que ce vers :

« Il a l'orgueil du sang qui lui donna le jour.

ne rend que d'une manière vague ce vers si clair et si précis d'Ovide :

Sævus uterque puer, nullus uterque sed;

que cette autre image :

..... Poscente magistro,
Verberibus jussas præbuit ille manus,

est bien moins encore rendue par ce qui suit :

..... Ce terrible Eacide
Fut d'un faible vieillard le disciple timide ;

que « blesse-moi, tu le peux » est une négligence ; et que cette même expression terrible, dans ce vers,

Je connais trop l'amour : il est fier et terrible ;

est impropre. Il fallait indocile ou intraitable, comme l'a dit le premier traducteur :

Je connais trop l'amour ; il est fier, intraitable.

Je devrais ici relever des fautes d'un autre genre, des vers d'une sécheresse quelquefois insupportable, que bien sûrement M. de Saint-Ange fera disparaître dans une nouvelle édition ;

Et une foule de négligences, en comprenant sous ce nom, les tours vicieux, incorrects, forcés, les expressions familières, obscures, impropres, etc. ; mais je serais entraîné à un trop grand nombre d'observations de détail.

L'on peut placer au nombre des traits de mauvais goût, ces images libres et licentieuses que M. de Saint-Ange n'a pas assez voilées. Je me borne aussi à les indiquer en général, sans en reproduire aucune, ne voulant pas tomber dans la faute que je reproche à M. de Saint-Ange.

Notre traducteur connaît parfaitement les secrets de l'art poétique ; mais la précipitation qu'il a mise dans son travail, lui en a fait négliger un des plus importants. L'on peut lui reprocher de ne point assez varier ses formes ; et pour suivre de trop près son modèle, de l'imiter dans ses défauts ; de procéder, comme lui, par distique, ou par vers tombant un à un, ou même d'hémistiche en hémistiche ; après cela, de ramener trop souvent les mêmes coupes, rompus uniformément, sans aucune intention, par conséquent sans aucun effet pour l'harmonie poétique. J'en donnerai des exemples ;

Nous défendons par elle un coupable ; et par elle
Aussi bien que Thémis on désarme une belle, etc. . . .
Le voyage commence à leur plaire ; et sans crainte
Icare fend les airs, etc.
Mais, pour faire ta paix combats ; et qu'elle juge
Par tes nouveaux exploits que tu n'es pas transjuge . . .
.....
Ses doigts à quelques mets ont-ils touché ? soudain
Approche, etc.
A ma maîtresse on fait un signe, je le vois
Et je le souffrirais ! etc.
Je chantais... Apollon m'apparût... je le vois...
Vous l'auriez ignoré sans moi ; mais Cythérée... etc.
Votre tête en cheveux est pauvre, enfermez-vous...
C'est sur elle que l'œil s'arrête, et les passans
Sont d'abord attirés, etc.

Toutes ces coupes de vers, inutilement brisés, ne sont excusables que dans la comédie, où le dialogue doit prendre les formes et le tour aisé de la conversation. Elles ne doivent être admises au contraire dans la poésie élevée que par artifice, si je puis le dire, afin de mieux rendre l'émotion et le trouble de l'âme, comme en cet exemple où M. de Saint-Ange peint le désordre d'Ariane à l'arrivée de Bacchus :

Elle veut fuir ; l'effroi l'arrête ; elle frémit.

Encore une dernière observation critique, et je passe aux justes éloges que mérite cette traduction.

M. de Saint-Ange s'est permis, à l'hémistiche, quelques consonnances qu'il doit supprimer :

O puissance des dons ! que dois faire le sage,
Quand d'un habile don le sot connaît l'usage ?
.....
Tandis qu'on bat des mains, dans le cercle étonné,
De la proie aux Romains le signal est donné. . . .

il sait mieux que moi que les composés ne riment pas ; les vers qui suivent, appellent donc aussi des changemens :

Tout roulait pêle-mêle, et rien n'avait sa forme :
L'ordre enfin les tira de ce chaos informe.
Par la honte, au grand jour la honte se dévoile :
Ils font à découvert ce qu'ils couvraient d'un voile. . . .

précède et succède que le traducteur fait ailleurs rimer ensemble sont aussi des composés.

J'ai indiqué beaucoup de fautes, et j'aurais pu les prouver toutes ; en spécifiant la nature et l'espece de ces délits poétiques, j'ai fourni à M. de Saint-Ange les moyens de reconnaître de lui-même tous ceux que je n'ai pu reprendre, et qui demandent aujourd'hui sa propre censure. Si je

n'avais pas trouvé dans son ouvrage une moitié digne de lui ; je l'aurais traité ; comme on traite tout ce qui est désespéré, que l'on condamne, que l'on proscrie ; ou dont on ne parle pas. Pour ne pas l'affliger inutilement, j'aurais gardé le silence. Mais aujourd'hui mon silence eût été injurieux, comme mon indulgence coupable ; si je n'eusse remarqué des fautes qu'il est toujours possible au vrai talent de réparer.

La première de toutes celles qu'a commises M. de Saint-Ange, c'est de ne s'être point fait un ami prompt à le censurer, et de forcer par cette négligence ses critiques à remplir ce rôle. J'acquiesce, pour mon compte, en ce moment ma tâche avec conscience, sans me plaindre de ce qu'elle a de pénible, m'applaudissant même des heureux effets qu'elle peut amener, si M. de Saint-Ange, bien convaincu que je n'envisage en ce moment que sa gloire et celle de l'art, se décide à revenir sur cette première composition, à la refondre, et la refaire en toutes ses parties vicieuses ; à perfectionner même encore, s'il est possible, celles qu'on peut citer comme les plus dignes d'éloges.

Notre traducteur n'a pas toujours suivi dans l'enchaînement des pensées, la progression latine ; et souvent il faut l'en louer. Ses distributions, presque toujours plus conformes à la suite naturelle des idées et des images, que dans l'ancienne traduction, souvent, le sont plus aussi au génie timide de notre langue, qui, faisant cas sur-tout de l'ordre et de la clarté, exige une gradation croissante, des règles, et une méthode que n'observent pas toujours les idiômes plus hardis des anciens. Il a donc quelquefois cet avantage sur Ovide. . . . Mais j'arrive aux citations. Il est ici questions des heureux effets du vin :

Mais le vin a jailli dans le cœur du convive.
Le vin donne à nos sens une chaleur plus vive.
Il appelle la joie et chasse les soucis.
Le pauvre, un verre en main, sur le trône est assis.
Le chagrin s'éclaircit et le front se déride :
Et la candeur si rare, en ce siècle perfide,
Ote au cœur ses détours, à la langue son fard.
Bacchus, dieu de la treille, est ennemi de l'art.

Le traducteur me semble avoir lutté heureusement avec son modèle, et dans ces vers, et dans ceux qui suivent :

Semblable aux laboureurs, aux pilotes prudens,
Un amant doit connaître et consulter le tems.
S'il est une saison où la graine féconde
Se confie à la glèbe et la nacelle à l'onde,
L'amour a ses momens, ses astres dans les cieus :
Il a ses jours marqués où l'on réussit mieux.

Le jour où de ta belle on célèbre la fête,
Où l'amant de Mars consacre sa conquête,
Où le cirque, sans faste et sans pompe autrefois,
Étale avec orgueil les dépouilles des rois,
N'entreprends rien. Alors la mer qu'enfle l'orage,
De l'amant qui s'embarque apprête le naufrage.
Attends ce jour de deuil où le sang des Romains
Teignit, près d'Allia, les Gaulois inhumains, etc. . . .

Ces vers offrent encore quelques taches : ceux qu'on va lire ont le ton, la couleur, l'exactitude et la précision convenables.

Voilà que sur son âne arrive encor Silène,
Qui s'attache à ses crias et se soutient à peine,
Tandis que, lutiné par l'escadron lascif,
Il frappe et presse en vain son âne au pas tardif :
Ivre, de sa monture il tombe, il roule à terre :
On crie : allons, debbut ; vieux buveur, prends ton verre.
Cependant sur un char, de raisin couronné,
Paraît enfin Bacchus par des tigres traîné.
La couleur et la voix, Thésée et sa pensée,
Abandonnent alors l'amante délaissée : (3)
Elle veut fuir ; l'effroi l'arrête ; elle frémit :
Tel au souffle du vent qui siffle et qui gémit,
Tremble le roseau frêle ou la gerbe fragile, etc.

M. de Saint-Ange ne s'est ni effrayé, ni détourné à la vue des difficultés, comme l'a fait l'ancien traducteur ; car ce dernier renonce au combat, dès que le poste devient difficile ou périlleux, c'est-à-dire qu'il passe sans façon tout ce qui demande un peu plus de tems et de peine, cette foule, par exemple, de traits épisodiques qui peignent les mœurs, les coutumes, les habitudes, les sites, les monumens de Rome, et du siècle où vivait Ovide. L'on doit cette justice à M. de Saint-Ange, que c'est à ces endroits qu'il semble s'être sur-tout attaché ; qu'il les reproduit, non plus en versificateur, mais en poète ; ce qui porterait à croire qu'il n'a négligé certains autres morceaux que parce que, offrant plus de facilité au traducteur, celui-ci pouvait les tenir comme au-dessous de ses efforts, et dédaigner de les rendre. Je vais transcrire deux de ces fragmens que l'ancien traducteur a cru

(3) Ariane.

devoir supprimer. L'on trouve dans sa version plus de vingt exemples de ces lacunes :

L'été, promène-toi sous ces arcs spacieux,
Ouvrage de Pompée, ou bien dans ces beaux lieux,
Où le marbre proclame avec magnificence
Et le nom d'Octavie et sa munificence;
Fréquente ce portique enrichi de tableaux,
Où Livie a des arts consacré les travaux,
Où l'on voit d'Egyptus les nièces parricides,
Et leur père du glaive armant leurs mains perfides :
Va fêter Adonis de Vénus tant pleuré,
Et le septième jour aux Hébreux si sacré.
D'Isis au croissant d'or visite encore le temple, etc.

Ces tableaux ont du moins le double avantage d'offrir des souvenirs à la mémoire, et à l'imagination des teintes locales qui rapprochent et raniment pour elle les objets. En voici un second : Le poète oppose ici Rome à Rome; ses maisons de chaume, au tems de ses premiers rois, à ses palais de marbre, sous ses derniers consuls et son premier empereur.

L'art est un enchanteur, il peut tout embellir ;
Eussiez-vous les attraits de la reine de Guide,
Si vous les négligez, leur déclin est rapide.
Les femmes, si des tems on remonte le cours,
Jadis de la toilette ignoraient les atours ;
Leurs époux, demi-nus, étaient grossiers comme elles.
Si la laine a tissé tes robes les plus belles,
Andromaque, tu fus l'épouse d'un soldat.
Cet Ajax si fameux, si terrible au combat,
Pouvait-il d'une amante admirer la parure,
Lui dont sept peaux de bœufs couvraient, dit-on, l'armure ?
Tout fut simple dans Rome, au tems de nos aïeux :
Des dépouilles du Monde elle éblouit nos yeux.
En sa pompe aujourd'hui voyez le Capitole :
Un autre Jupiter semble en être l'idole.
Les murs de ce sénat, conseil de l'Univers,
Sous le roi Tatin de chaume étaient couverts.
Vois du mont Palatin l'édifice superbe ;
Quelques bœufs autrefois y rumaient sur l'herbe.
Qu'un autre des vieux tems fasse les vains honneurs ;
Le bon siècle où je vis est tout fait pour mes mœurs.
L'or en fleurs, en tissus, en bagues se façonne,
La perle en bracelets et le marbre en colonne.
Des môles, élevés par de hardis travaux
Ont étonné Neptune et repoussé les flots.
Ce que j'aime n'est pas tant de magnificence.

Cette poésie est élevée sans exagération; et Rome, dans la copie, me semble même et plus majestueuse et plus poétique que dans le modèle qui perd de sa dignité par le choc alternatif de l'hexamètre et du pentamètre, l'un s'annonçant et se soutenant avec plus de grandeur même que nos alexandrins, l'autre écouté et maigre, et n'offrant pas plus d'importance que notre vers dissyllabes. Le poète continue, et nos lecteurs ne seront pas fâchés de le suivre :

Ce que j'aime n'est pas tant de magnificence :
Je chéris de nos mœurs le goût et l'élégance.
Ne vous chargez donc point de brocards superflus,
Des diamans de l'Inde en lustres suspendus :
Ce vain faste repousse et l'élégance attire.
C'est à la propreté que tient l'art de séduire.
Évitez l'abandon des cheveux négligés :
Qu'ils soient artistement par le goût arrangés ;
Que chacune à son air conforme sa toilette,
Consulte son miroir, conseil d'une coquette.
On lisse ses cheveux sur le front partagés :
Cette coiffure sied à des traits allongés.
Un nœud, qui sur la tête en forme l'assemblage,
Accompagnera mieux la rondeur du visage ;
Ils roulent sur l'épaule élégamment épars :
Tel une lyre en main on voit le Dieu des arts.
Une autre les relève et les renoue en tresse :
Telle paraît Diane habile chasserresse.
Une autre avec l'écaille en ratache les nœuds,
Et cette autre les boucle en replis onduleux.

Ce style est facile, élégant, précis, et l'on n'y sent pas le travail de la difficulté vaincue, non plus que dans le morceau suivant, non moins poétiquement écrit que celui d'Ovide.

D'une masse confuse est sorti l'Univers.
Éléments confondus, et cieux, et terre, et mers,
Tout roulait pêle-mêle, et rien n'avait sa forme.
L'ordre enfin les tira de ce chaos informe
Le ciel développa ses pavillons brillans,
Et l'onde de la Terre environna les flancs.
L'oiseau nagea dans l'air, le poisson sous les ondes,
Et la brute habita dans les forêts profondes.
Hôte sauvage alors des déserts et des bois,

L'homme errait au hasard; sa force était ses lois,
Un autre était son toit, l'herbe sa nourriture,
Et, couvert d'un feuillage, il couchait sur la dure :
L'un à l'autre inconnus, et sans société,
Tu les apprivoisas, ô douce volupté !
Tu rapprochas et l'homme et la femme sauvage,
Et l'instinct de Vénus acheva ton ouvrage.
L'amour aux champs de l'air accouple les oiseaux ;
Le poisson suit le frai déposé sous les eaux ;
Au serpent venimeux la couleuvre s'enlace,
La femelle du cerf s'attache sur sa trace,
La génisse est amante et le taureau jaloux ;
La chèvre aime l'odeur de son lascif époux ;
Hennissante d'amour, la fougueuse cavale
Des fleuves et des monts traverse l'intervalle.

Je terminerai cette analyse par un rapprochement entre les vers si connus, que récite Eliante au 5^e acte du *Misanthrope*, vers que Molière a traduits, comme on sait, de Lucrece, et six vers d'Ovide, puisés dans cette première source : le lecteur se plaît à ces sortes de rapprochemens. Ici la comparaison est toute entière en faveur du premier poète latin. Voici les vers de Molière :

L'amour pour l'ordinaire est peu fait à ces lois ;
Et l'on voit les amans vanter toujours leur choix.
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur paraît aimable.
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
La pâle est au jasmin en blancneur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable.
La maigre a de la taille et de la liberté ;
La grasse est dans son port pleine de majesté.
La mal-propre sur soi, de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée.
La géante paraît une déesse aux yeux ;
La naine un abrégé des merveilles des cieux.
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne.
La fourbe a de l'esprit; la sotte est toute bonne.
La trop grande paroleuse est d'agréable humeur ;
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant, dont l'ardeur est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

Voici les six vers d'Ovide dans la paraphrase de M. de Saint-Ange :

Sous des noms adoucis déguisons les défauts :
Ta belle est un peu louche et te regarde à faux ;
Ce coup-d'œil dans Vénus a-t-il rien qui nous choque ?
De ses cheveux luisans le blond est équivoque :
C'est la blonde Pallas. Son teint est un peu noir :
C'est le teint d'une brune, image d'un beau soir.
La naine est un chef-d'œuvre, exprès taillé pour plaire.
Sa maigreur est extrême; elle est svelte et légère.
Elle a trop d'épaisseur; ne la critique point,
C'est la ronde fraîcheur d'un aimable emboupoint.
Ainsi, de quelque charme un défaut se rapproche,
Et ne devient jamais un sujet de reproche.

Ovide a fait une esquisse; Lucrece un tableau parfait qui l'emporte autant sur l'imitation, que la version de Molière sur celle de M. de Saint-Ange.
LAYA.

LIBRAIRIE.

La librairie de Bossange, Masson et Besson, rue de Tournon, n° 6, vient de faire réimprimer quelques ouvrages d'une utilité reconnue, et dont les éditions étaient épuisées. Ces ouvrages sont :

L'Encyclopédie des Enfans, répertoire où l'on a rassemblé des notions générales sur tous les genres d'études, et où ces notions sont exposées d'une manière assez complète pour donner une première idée des principaux objets qui composent le vaste domaine des sciences et des arts; orné d'une mappemonde, de dix planches représentant 107 figures, et augmentée de la Grammaire française de Lhomond. Un gros vol. in-8° de 650 pages broché. Prix, 7 fr.

Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. Nouvelle édition; augmentée d'un discours sur la poésie épique et de notes pour l'intelligence de la mythologie. Italien-français. Deux vol. in-12, jolie édition. Prix, 6 fr. brochés. — Les mêmes, tout italien, 1 vol. in-12 broché. Prix, 3 fr.

Le Comte de Valmont, ou les Egaremens de la raison; douzième édition, ornée de gravures, 6 vol. in-12. — Prix, 18 fr. brochés.

Lettres de M^{me} de Sévigné à sa fille et à ses amis, nouvelle édition; par M. Ph. A. Grouvelle. Paris, 1805; 8 vol. in-8°. — Prix, 48 fr. brochés, et 68 fr. reliés en veau rac. fil. d'or.

Le duc de Lauzun, par madame Wimpffen de Sartory, seconde édition, 2 vol. in-12.

Prix, brochés 4 fr., et 5 fr. franc de port par la poste.

A Paris, chez Maradan, rue des Grands-Augustins, n° 9.

Origine des Langues; par Q. Alkind Hourwetz, auteur de la polygraphie. in-8°.

Paris, de l'imprimerie de Giguet et Michaud; chez l'auteur, rue des Deux-Ecus, n° 48; et Desenne, au Palais-Royal, galerie vitrée, n° 125. — Prix, 2 fr. et 2 fr. 50.

COURS DU CHANGE.

Bourse d'hier.

EFFETS PUBLICS.

Cinq pour cent, j. du 22 sept. 1807.	86 fr. 30 c.
Idem, j. du 22 mars 1808.	fr. c.
Rescriptions sur domaines.	92 fr. c.
Actions de la Banq. de Fr. avec d. 1355 y.	fr. c.
Idem, sans doublement.	fr. c.

Entreprises particulières.

Actions de la caisse des rentiers.	fr. c.
Actions des ponts, j. du 1 ^{er} octob. 1140 fr.	fr. c.
Actions des Fonderies de Vaucluse.	fr. c.

SPECTACLES.

Académie impériale de Musique. Aujourd'hui Iphigénie en Aulide, et Psyché.

Théâtre Français. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui, Iphigénie en Aulide, et le Barbier de Séville.

Théâtre de l'Opéra-Comique. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui, la 1^{re} repr. de *Midi*, impromptu en vers, les Filles à marier, et Fanfan et Colas.

Théâtre de l'Opéra-Comique. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui, l'Auberge de Bagnières, et l'Harlot.

Théâtre au Fandouille, rue de Chartres. Aujourd'hui, le Jout de l'An, M^{me} Favart, et une Journée chez Bancelin.

Théâtre des Variétés, Boulevard Montmartre. Pistache ou le Jout de l'An, le Diable couleur de Rose, Romamville, Taconnet ou le Réveil-lon de la Courtille.

Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple. Les Etrennes, Tapin, et la Queue de Lapin.

Ambigu-Comique, boulevard du Temple. Aujourd'hui, Saakem ou le Corsaire, et Cœlina.

Panorama. Les vues des villes d'Amsterdam et de Boulogne sont exposées au public, dans deux des rotondes du boulevard Montmartre, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

Panharmonicon, rue du Lycée, près le Palais-Royal, en face du passage de la Galerie de bois. Tous les jours, à huit heures du soir. On y entendra une nouvelle pièce de Steibelt, formant les quatre points du jour, le calme de la nuit, le lever du soleil, le chant du coq, le berger et le laboureur allant aux champs, le chasseur avec sa meute, etc. etc.

Tivoli d'hiver, à la ci-devant Veillée et Théâtre de la Cité. Aujourd'hui, M^{me} Forioso sœur dansera la gavotte de M^{me} Gardel dans la Dansomanie. Fête, Ascension par M. Forioso. Vue pittoresque de Gadbois. Tous de M. Préjan. Concert dans lequel on entendra M. Bianchi. Exercices de MM. Forioso et Mustapha; M^{mes} Forioso, sœur et Frascara; sauts périlleux en avant et en arrière. La Fête sera terminée par des feux d'artifices. — Prix, 3 fr. 30 cent.

Salle Montansier, Palais du Tribunal. Aujourd'hui, M. Ravel et sa troupe donneront plusieurs exercices nouveaux.

Salle des Troubadours, boulevard du Temple. L'Intépide et sa troupe feront plusieurs Exercices nouveaux et variés.

Salon des Redoutes et Concerts, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Aujourd'hui, Fête et Bal d'hiver. Ils continueront d'avoir lieu tous les dimanche et jeudi. — Prix, 1 fr. 80 c.

Cabinet de physique et de psychagogie de M. Lebreton, rue Bonaparte, abbaye Saint-Germain, n° 5. Ce Cabinet est ouvert les dimanche, mercredi et vendredi, à sept heures du soir. — Les séances seront alternativement remplies par les expériences sur le vuide, l'électricité, les gaz, et par des jeux hydrauliques. — Prix des places; 5 fr., 3 fr. et 1 fr. 50 c.

Théâtre de la Nouveauté, à l'hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Aujourd'hui, expériences de physique et mathématiques, tours d'adresse, de mécanique, fantasmagorie, de M. Olivier. On commencera à 7 heures et demie précises.